

**Volgelsheim**

# Le pacte pour les ruralités présenté aux élus

Le conseil syndical du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, présidé par Francis Kleitz, maire de Guebwiller, s'est réuni jeudi 13 juin à Volgelsheim. Au menu notamment, la présentation des pactes et subventions accessibles aux communes rurales.

Le PETR a été créé pour permettre la coopération entre territoires ruraux, petites et moyennes villes de quatre communautés de communes : Alsace Rhin Brisach, Centre Haut-Rhin, Pays de Rouffach Vignobles et Châteaux, et de la Région de Guebwiller.

Le conseil syndical a d'abord approuvé une convention avec Alter Alsace Énergies en faveur de la rénovation du logement privé dans le cadre du projet pour l'avenir du territoire de Fessenheim. Cette action vise la sensibilisation des ménages et des acteurs professionnels. Des audits énergétiques seront aussi réalisés sur les petites copropriétés.

## 100 mesures

Une grande partie de la séance a été consacrée au pacte pour les ruralités pour la Ré-

gion Grand Est, adopté le 5 avril dernier, et dont les mesures intéressent particulièrement les communes et communautés de communes du PETR, et aux dispositifs de divers fonds européens. Denise Buhl, vice-présidente de la Région en charge de la montagne, ruralité et patrimoine local, a présenté la démarche de ce pacte né dans une des régions les plus rurales de France (94 % de la surface totale), et est « l'aboutissement d'un an de concertation avec l'idée que les projets viennent des territoires au lieu de descendre de l'institution ».

Si certains besoins sont communs, comme le transport, il y a eu la volonté de tenir compte de besoins locaux spécifiques. Le pacte se décline en 100 mesures autour de quatre thématiques : cadre de vie, environnement, mobilités, attractivité.

## Fonds européens

Des visuels avec des exemples ont été projetés à l'assemblée. Des élus échangent avec les représentants de la Région sur la question de la santé et de la mesure favorisant le salariat des médecins, d'autres sur l'installation des

commerces de proximité. Vincent Leridez, animateur conseiller, a présenté les fonds européens gérés par la Région : Fonds européen de développement régional (Feader) pour l'innovation, la transition écologique et l'environnement, la santé, la culture et le tourisme ; Fonds social européen (FSE) pour la jeunesse, pour l'économie sociale et solidaire et la formation ; Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) pour l'innovation agricole et forestière et pour la forêt.

Des membres du syndicat ont exprimé la difficulté d'élaborer les dossiers de subventions pour les petites communes disposant d'un personnel limité.

Vincent Leridez a expliqué le rôle « important des Maisons de Région » et en particulier celle de Sélestat. Situées à moins de 80 kilomètres de toutes les communes, elles sont la porte d'entrée de la Région pour les élus, entreprises et associations ; ils y trouveront des équipes pluridisciplinaires disposées à se rendre sur le terrain et servant de relais avec la Région pour finaliser les dossiers.

● **Jeanne-Martine Metzger**